amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2026/06/19-08-CGF

Format et structure du document relatif à *l'Engagement éthique de la Fondation amU*

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 19 juin 2026, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*

Considérant *les axes de réflexion dégagés dans le cadre du groupe de travail dédié, et présentés en annexe à la présente délibération,*

Après en avoir délibéré,

Article unique :
APPROUVE le format et la structure présidant à l'élaboration prochaine d'un document relatif à *l'Engagement éthique de la Fondation amU*.
Le détail des orientations validées par la présente délibération figure en annexe à celle-ci.

Jardin du Pharo, 58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

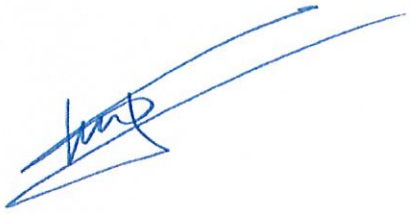
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 12
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 10

Fait à Marseille, le 19 juin 2026,

Par délégation,

M. Romain LAFFONT
Vice-président de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université





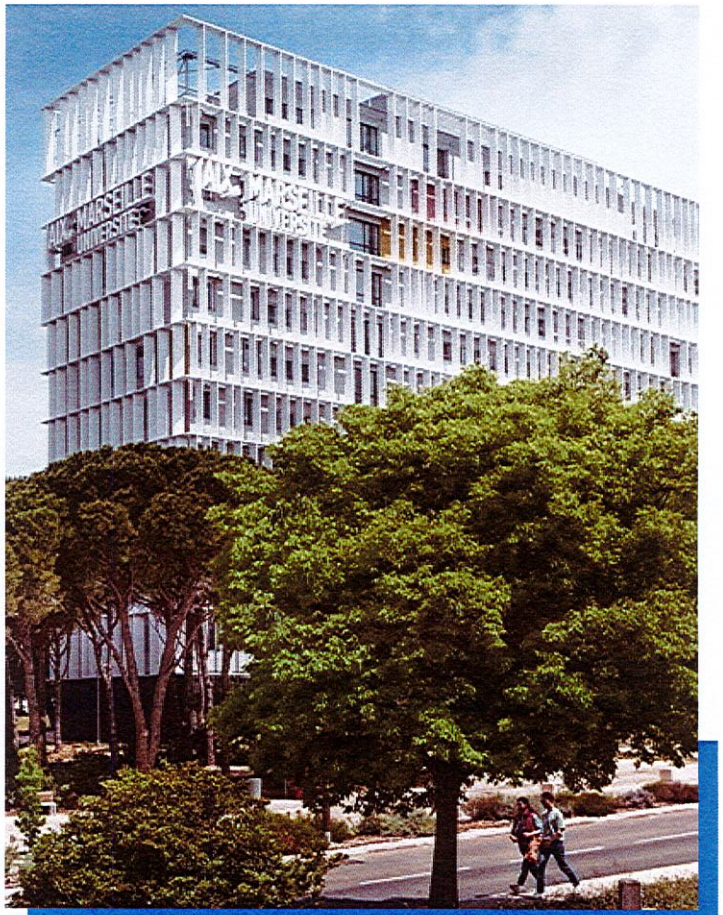
Jardin du Pharo . 58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

GT Charte de déontologie des Dons

Karine Guiderdoni-Jourdain (Pilotage GT)

Maîtresse de Conférence en Science de Gestion- Chercheuse au L.E.S.T

Chargée de Mission Partenariats- Monde Socio-économique pour la Fondation amU



Sommaire

- Contexte et finalités du projet
- Méthode de travail & Planning
- Abandon de l'idée de Charte => « Engagement éthique de la fondation » => titre +rubriques à valider

amU
Aix Marseille Université



Projet : Rassurer et fidéliser les donateurs à travers une démarche de **charte de déontologie des dons**

Contexte et finalités du projet

Dans un **marché du don de plus en plus concurrentiel,** il est essentiel de répondre clairement à la question : pourquoi donner à amU ? La Fondation déploie ainsi l'ensemble de ses dispositifs pour expliciter sa finalité, affirmer le lien entre les dons, les valeurs portées par l'université et les projets qu'elle soutient.

Cette démarche est indispensable :

- pour **se différencier** des autres structures,
- pour **rassurer** ses **parties prenantes**
- pour **fidéliser ses donateurs**.

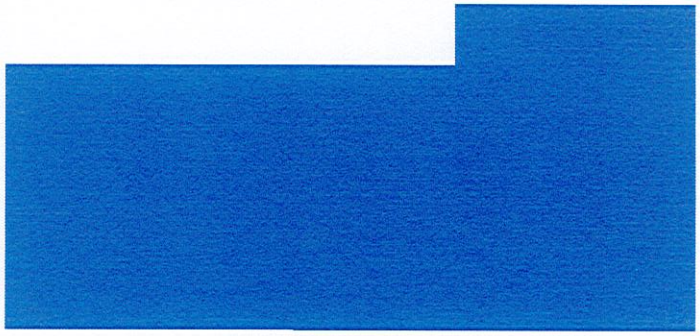
Elle s'inscrit dans la stratégie globale d'amU visant à **structurer et renforcer le processus de collecte**, dans un contexte où près de 80 % des universités françaises sont aujourd'hui en situation de déficit.

Par l'intermédiaire de sa Fondation, amU cherche à :

- Développer ses **coopérations avec le monde socio-économique** => université ouverte, participative et durable, fondée sur la diversité de ses composantes,

- Renforcer les coopérations scientifiques et des échanges internationaux,

au service de ses valeurs, de ses enjeux et du développement de son territoire.



Cadrage amU du projet et principes clefs

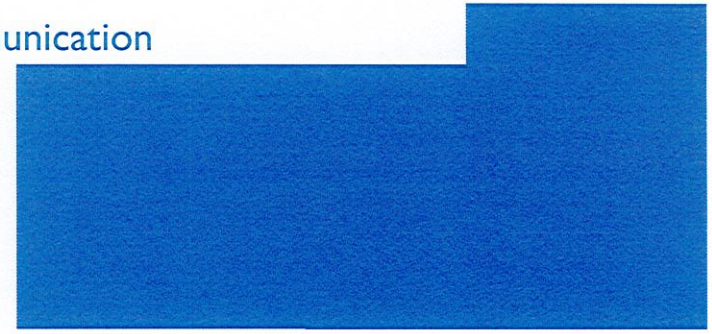
- Démarche **qualité stratégique de l'établissement pour 2030** portée par la vice-présidente Isabelle Pouliquen en charge du numérique et de l'évaluation stratégique

  => Formation : Résultats, Approche, Déploiement, Apprentissage et Revue (RADAR) vision orientée parties prenantes+ bénéficiaires

- **Projets transformants** en soutien de la stratégie amU (5 valeurs)

- Inscription dans la **Valeur 5 : Coopération** « les relations d'amU avec toutes ses parties prenantes suivant un modèle de relation gagnant-gagnant »

- 4 principes clefs pour mettre en confiance ses parties prenantes et fidéliser ses donateurs :
  - La transparence (comptabilité irréprochable, délibérations etc…)
  - L'efficacité de l'utilisation des fonds (les actions sont bien menées)/ communication
  - La probité
  - Le désintéressement



GT, Méthodes et Planning

Constitution de notre groupe de travail : membres du CG de la fondation amU + partenaires

NOM	PRENOM	FONCTION	MAIL	STRUCTURE
CHABANON	NOEMIE	Directrice du Pôle Institutionnel, Statutaire et Coordination	Noemie.chabanon@univ-amu.fr	Direction des affaires juridiques
CURT GRAND GAUDIN	VIRGINIE	Responsable de l'Association CAAP SOLIDARITES	virginie.curtgrandgaudin@ca-alpesprovence.fr	Crédit agricole Alpes Haute Provence
GUDERDONI JOURDAIN	KARINE	Chargée de mission relations partenariales	Karine.guiderdoni-jourdain@univ-amu.fr	Fondation amU PILOTE GT
GUETRANI	NASSY	Responsable développement de la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence	Nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr	Crédit agricole Alpes Haute Provence
MAILLE	LAURE	Membre du Conseil de gestion : représentante IATSS UNSA - SNPTES	Laure.maille@univ-amu.fr	Fondation amU
MIRTILLO	MARIE-CHRISTIANE	Membre du Conseil de gestion : représentante IATSS	Marie-christiane.mirtillo@univ-amu.r	Fondation amU

Méthode de travail :

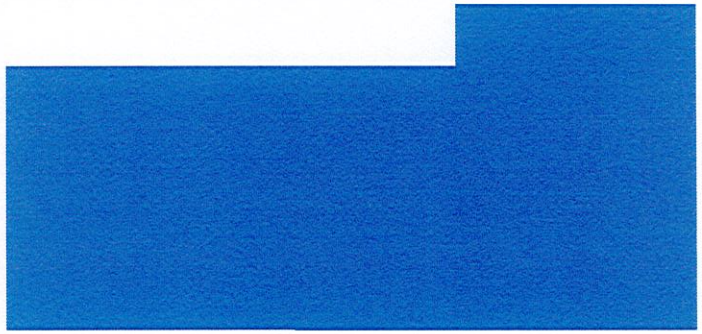
- Réunion (1)- Présentation du projet + Se familiariser avec des modèles de charte de déontologie à partir de 4 modèles
- Réunion (2) - Travail du 1er « Draft » du Charte de déontologie-
- Réunion (3) – Abandon de l'idée de Charte pour un document moins juridique

Planning de travail :

- Trois réunions de travail organisées avec GT : 12 mai (présentiel);

le 22 mai (distanciel); le 03 juin + *Réunion DAJ (28 mai)*

- Présentation de l'état d'avancement en Comité de Gestion : le 19 juin (en ligne)



Etat d'avancement et changement de cap

- **Veille en profondeur de chartes de déontologie** de différentes fondations (partenariales) : Fond. Université Gustave Eiffel; Fond. Univ Limoges; Fond. VanAllen (Univ de Montpellier); Fond. ENS.
  - Document juridique allant de 4 -9 pages, construit sous forme d'articles +textes de loi en référence
  - Points communs : présentation des valeurs , éléments juridiques
  - Approche originale de la Fond. Univ Gustave Eiffel avec un effort de texte plus court axé sur ce que signifie le mécénat et ce que la fondation attend de ses mécènes et partenaires

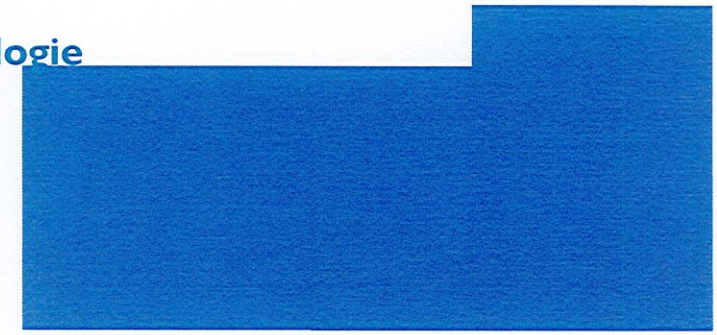
- **Nos parties prenantes (cibles)**
  - Dons de particulier (alumni + famille)
  - Mécènes – (personnes morales privées ou publiques)
  - Communauté universitaire au sens large (comme soutien des actions de la foundation)

Après 2 reunions sur la charte => **abandon du principe de Charte de déontologie**

Pour suivre conseil de la DAJ car pas necessaire d'avoir un document juridique

(Fondation universitaire soumise aux chartes actuelles d'amU)

+ procedure plus longue car réécriture par la DAJ.



Demande de validation d'un nouveau format

- **Volonté de se dégager d'une forme juridique (au sens strict) de « Charte de déontologie »**

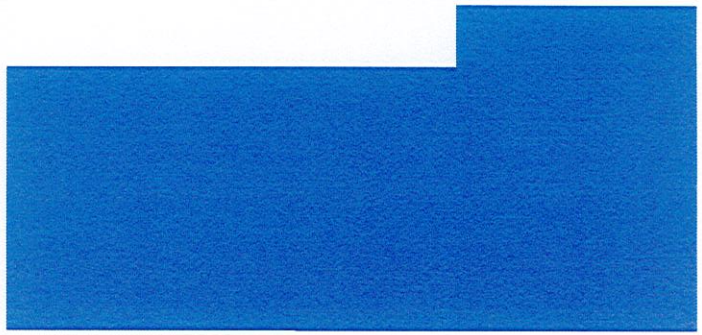
  ⇒ Texte de communication présentant l'approche spécifique de la fondation amU

  ⇒ Connexions fortes avec le GT « Reconnaissance de mécènes » pour écrire ensemble la partie sur les mécènes (signification et attentes)- à caler septembre /octobre

- **Proposition de changement de format :**

  ⇒ Texte court, divisé en 3 parties (maxi 4 pages).

  ⇒ Nouveau titre proposé : « **Engagement éthique de la Fondation amU** »



amU Aix Marseille Université

Demande de différentes rubriques

- **Partie 1 : Notre raison d'être et nos valeurs**
  - Historique de la fondation amU
  - Valeurs clefs de la fondation amU en lien avec celles de l'université *(en articulation avec la communication)*
- **Partie 2 : Pourquoi nous soutenir?**
  - Détails de nos trois missions
  - Les formes possibles de soutien : *rappel des différents financements possibles (dons et mécénat)*
  - Leurs significations pour la fondation amU *(ce que signifie être donateur et/ou mécène -à co-écrire avec GT Mécénat)*
  - Nos attentes auprès de nos mécènes et partenaires *(à co-écrire avec GT Mécénat)*
- **Partie 3 : Nos engagements éthiques**
  - Contraintes liées à un établissement publique (indépendance de la fondation)
  - L'efficacité de l'utilisation des fonds
  - Transparence, probité et gestion désintéressée
  - Respect des données et des obligations fiscales

=> **Objectif** : validation du texte final pour le CG de novembre 2026

\+ **Rajout d'un texte succinct dans le bandeau en ligne (plateforme de dons)**

